

Charlotte CHABANNE– Risque associé aux contaminants chimiques dans les coquillages :
réglementation en vigueur et mise en œuvre de la surveillance – ESTIVAL ROCCH 2023 – 27/06/2023

La réglementation de l'Union européenne inclut des teneurs maximales pour plusieurs contaminants chimiques dans certaines denrées, y compris les mollusques bivalves. Elle prévoit également la surveillance officielle des zones de production de coquillages classées, notamment au regard de ces teneurs maximales. Des modifications intervenues en 2022 modifient la liste de contaminants organiques à rechercher et des discussions en cours pourraient requérir la recherche d'arsenic inorganique dans les mollusques dans les années à venir.